



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

ACCUSE DE RECEPTION EN DATE DU 13/05/2022

Votre annonce n°22-64487 est maintenant prise en compte par la Direction de l'information légale et administrative.

Un accusé réception vous sera envoyé par courriel pour confirmation de sa transmission ce jour à l'OPOCE.

Attention :

Cette annonce n'est plus modifiable.

Toute demande de correction ou d'annulation devra faire l'objet d'un avis rectificatif ou d'annulation après publication au BOAMP et au JOUE.

Les éventuelles corrections effectuées par le JOUE sur votre annonce avant publication ne pourront pas être prises en compte par le BOAMP. Dans ce cas, ces corrections devront faire l'objet d'un avis rectificatif publié au BOAMP.



Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille.

Dès publication de cet avis sur le site BOAMP.fr et/ou au JOUE, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : <http://www.boamp.fr>).

En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.

> [Contact client](#)

**J02 Avis de Marché appel d'offre standard Dir24**

Département(s) de publication : **60**

Annonce No **22-64487**

I. II. III. IV. VI.

**AVIS DE MARCHÉ**

Directive 2014/24/UE

Le présent avis constitue un appel à la concurrence

**SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR**

**I.1) NOM ET ADRESSES**

Conseil Départemental de l'Oise, Direction générale adjointe finances et modernisation, Direction de la commande publique, Centre administratif François Bénard, Avenue de l'Europe, 1 rue Cambry, 60000, Beauvais, F, Téléphone : (+33) 3 44 06 60 92, Courriel : [Id-commandepublique@oise.fr](mailto:Id-commandepublique@oise.fr), Code NUTS : FRE22

**Adresse(s) internet :**

Adresse principale : <http://www.oise.fr>

Adresse du profil acheteur : <https://www.marches-securises.fr/perso/cg60/>

**I.2) PROCÉDURE CONJOINTE**

**I.3) COMMUNICATION**

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <https://www.marches-securises.fr/perso/cg60/>

**Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :**

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

**Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :**

par voie électronique à l'adresse : <https://www.marches-securises.fr/perso/cg60/>

**I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR**

Autorité régionale ou locale

**I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE**

Services généraux des administrations publiques

**SECTION II : OBJET**

**II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ**

**II.1.1) Intitulé :** demarches en ligne portail gru - integration et mise en œuvre d'une solution de gestion de la relation usagers

Numéro de référence : CG\_60\_20220314W2\_01

**II.1.2) Code CPV principal :**

Descripteur principal : 72416000

Descripteur supplémentaire :

**II.1.3) Type de marché**

**Services**

**II.1.4) Description succincte :** La consultation porte sur la mise en place d'un Portail GRU par l'intégration et la mise en œuvre pour le

Département de l'Oise d'une Solution de Gestion de la Relation Usagers.

**II.1.5) Valeur totale estimée :**

Valeur hors TVA : 485 000 euros

**II.1.6) Information sur les lots :**

Ce marché est divisé en lots : non

Mots descripteurs : Informatique (assistance), Informatique (maintenance serveurs et réseaux), Informatique (prestations de services), Logiciel

**II.2) DESCRIPTION**

**II.2.1) Intitulé :**

Lot n° :

**II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)**

Code CPV principal : 72416000

Descripteur supplémentaire :

Code CPV principal : 48000000  
 Descripteur supplémentaire :  
 Code CPV principal : 48900000  
 Descripteur supplémentaire :  
 Code CPV principal : 72250000  
 Descripteur supplémentaire :

#### II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRE22  
 Lieu principal d'exécution :

#### II.2.4) Description des prestations : La description des prestations et leurs spécifications techniques sont précisées dans le cahier des clauses techniques particulières (CCTP).

#### II.2.5) Critères d'attribution

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

#### II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 485 000 euros

#### II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 48  
 Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui  
 Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Les modalités de reconduction sont précisées à l'article 2.1 du cahier des clauses administratives particulières.

#### II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

#### II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

#### II.2.11) Information sur les options

Options : oui  
 Description des options : Conformément aux dispositions de l'article R2122-7 du code de la commande publique, des prestations similaires au présent marché public de service pourront être réalisées.

#### II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

#### II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non  
 Identification du projet :

#### II.2.14) Informations complémentaires : L'accord-cadre est conclu sans montant minimum et avec un montant maximum de 700 000 euros HT sur sa durée totale (48 mois période de reconduction comprise), soit : - Sans montant minimum et avec un montant maximum de 400 000 euros HT pour la période initiale ; - Sans montant minimum et avec un montant maximum de 300 000 euros HT pour la période de reconduction possible.

Mots descripteurs : Informatique (assistance), Informatique (maintenance serveurs et réseaux), Informatique (prestations de services), Logiciel

### **SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE**

#### III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

##### III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions : Chaque candidat produira la lettre de candidature dûment remplie comprenant notamment l'identification de l'opérateur économique et une déclaration sur l'honneur du candidat attestant que celui-ci ne fait l'objet d'aucune exclusion de plein droit de la procédure de passation conformément à l'article L2141-1 du Code de la Commande publique.

##### III.1.2) Capacité économique et financière

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation  
 Liste et description succincte des critères de sélection :  
 Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

##### III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation  
 Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :  
 Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

##### III.1.5) Informations sur les marchés réservés :

#### III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

##### III.2.1) Information relative à la profession

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

##### III.2.2) Conditions particulières d'exécution :

Le marché public comporte des conditions particulières d'exécution prenant en compte des considérations relatives à l'environnement, conformément aux dispositions de l'article L2112-2 du code de la commande publique. Les considérations relatives à l'environnement sont précisées au CCTP.

##### III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

##### III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

### **SECTION IV : PROCÉDURE**

#### IV.1) DESCRIPTION

##### IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

##### IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre  
 Accord-cadre avec un seul opérateur  
 Dans le cas d'accords-cadres - justification d'une durée dépassant quatre ans :

##### IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

##### IV.1.5) Information sur la négociation

##### IV.1.6) Enchère électronique :

##### IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui

#### IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

##### IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

Numéro de l'avis au JO série S :

##### IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

23 juin 2022 - 17:00

## IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

Date :

## IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

français

## IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

L'offre doit être valable jusqu'au :

ou

Durée en mois : 5 (A compter de la date limite de réception des offres)

## IV.2.7) Modalité d'ouverture des offres

Date : 24 juin 2022 - 09:00 Lieu : Beauvais

Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture : La séance d'ouverture des plis n'est pas publique.

**SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**VI.1) **RENOUVELLEMENT**

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

VI.2) **INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES**

La facturation en ligne sera acceptée

VI.3) **INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

La consultation est passée selon une procédure d'appel d'offres ouvert en application des articles L. 2124-1 et 2 et R. 2124-1 et 2-1° et R. 2161-1 à -5 du code de la commande publique. Il s'agit d'un accord cadre exécuté par l'émission de bons de commande en application des articles L. 2125-11° et R. 2162-1 à -6 et R.2162-13 et 14 dudit code. Il s'agit d'un accord-cadre conclu avec un seul opérateur économique. Les montants indiqués aux rubriques li.1.5) et li.2.6) correspondent à l'estimation sur la durée totale (période de reconduction comprise). Le détail de l'estimation par période est indiqué à l'article 4 du RC et à la rubrique li.1.5 et li.2.6 Les délais d'exécution sont précisés dans le CCTP et/ou indiqués dans le bon de commande correspondant. Le point de départ des délais d'exécution est précisé dans le CCTP et/ou est la date indiquée dans le bon de commande correspondant, ou est à défaut la date de notification de celui-ci. La notification intervient par tout moyen permettant de déterminer de façon certaine la date et l'heure de sa réception. L'Avis de réception ou le reçu donné par le destinataire fait foi de la notification. Les modalités de paiement et de règlement des comptes sont fixées à l'article 9 du CCAP. Les documents du marché public sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet à l'adresse du profil acheteur. Le contenu du DCE est précisé à l'article 7.1 du R.C. Les conditions de dépôt des dossiers sont précisées à l'article 9 du R.C, étant précisé que les offres doivent être envoyées par voie électronique à l'adresse du profil acheteur. S'agissant des éléments relatifs à la capacité économique, financière, technique et professionnelle tels que visés à la rubrique III.1), les renseignements demandés pour la présentation des candidatures sont indiqués à l'article 8.1 du R.C. S'agissant des éléments relatifs aux critères d'attribution tels que visés à la rubrique II.2.5), les documents demandés pour la présentation de l'offre sont indiqués à l'article 8.2 du R.C. La cotraitance est autorisée conformément à l'article 6.3.2 du R.C. La sous-traitance est autorisée conformément à l'article L2193-3 du code de la commande publique. Pour attribuer l'accord-cadre au candidat dont l'offre sera économiquement la plus avantageuse, les offres seront appréciées en fonction des critères pondérés suivants : 1. Valeur technique sur 60 pts, 2. Prix sur 40 pts. Les modalités de mise en œuvre de ces critères sont précisées à l'article 10.2 du R.C. Les candidats peuvent obtenir des renseignements complémentaires pour l'étude de leur dossier en interrogeant, le Département au plus tard 9 jours avant les date et heure limites de remise des offres (soit jusqu'au 14 juin 2022 à 17 heures), selon les modalités précisées à l'article 14 du R.C. Les réponses seront adressées, par écrit (de préférence via la plateforme), au plus tard 7 jours avant la date limite fixée pour la remise des offres (soit avant le 16 juin 2022 à 17 heures) à toutes les entreprises enregistrées sur le profil d'acheteur pour ce dossier. Les modalités d'attribution de l'accord cadre sont indiquées à l'article 11 du R.C. Le pouvoir adjudicateur peut à tout moment ne pas donner suite à la procédure. La date prévisionnelle de notification de l'accord-cadre est fixée au mois de septembre 2022. L'acheteur accepte que le candidat présente sa candidature sous la forme d'un document unique de marché européen (Dume). Les modalités sont indiquées à l'article 8.1.2 du R.C

VI.4) **PROCÉDURES DE RECOURS**

## VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif d'Amiens, 14 rue Lemerchier CS 81114, 80011, Amiens Cedex 01, F, Téléphone : (+33) 3 22 33 61 70, Fax : (+33) 3 22 33 61 71, Adresse internet : <http://amiens.tribunal-administratif.fr/>

## VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

## VI.4.3) Introduction de recours :

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Peuvent être formés devant la juridiction visée au VI.4.1) : - un référé pré-contractuel jusqu'à la signature du contrat conformément à l'article L551.1 et suivants du code de justice administrative (CJA). - un référé contractuel à compter de la signature de l'accord-cadre et dans un délai de 31 jours suivants la publication de l'avis d'attribution conformément à l'article L551-13 et suivants du CJA. - un recours en contestation de la validité de l'accord-cadre, conformément à l'arrêt du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 "Tarn et Garonne" dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution

## VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

Greffé du tribunal administratif d'Amiens, 14 rue Lemerchier CS 8114, 80011, Amiens Cedex 01, F, Téléphone : (+33) 3 22 33 61 70, Courriel : [greffe.ta-amiens@juradm.fr](mailto:greffe.ta-amiens@juradm.fr), Fax : (+33) 3 22 33 61 71VI.5) **DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS**

13 mai 2022

**Eléments de facturation :**

Numéro du service exécutant : 23

Classe de profil : Département

Siret : 22600001600403

Libellé de la facture : Département de l'Oise DGA FM Direction Commande Publique Centre administratif François BENARD 1 rue Cambry Avenue de l'Europe, F-60000 Beauvais.

**Indexation de l'annonce :**Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr> : 23 juin 2022

Objet de l'avis : Démarches en ligne portail GRU - intégration et mise en oeuvre d'une solution de gestion de la relation usagers

Nom de l'organisme : Conseil Départemental de l'Oise

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun

